



L'âge de l'instruction obligatoire (B2)

OUVERTURE DU SUJET

- ❖ En France, à partir de quel âge et jusqu'à quel âge l'instruction est-elle obligatoire ? Et dans votre pays ?

ARTICLE DE PRESSE

« 25 000 enfants ne fréquentent pas la maternelle, ce qui pose la question de l'égalité des chances »

Mattea Battaglia, spécialisée dans les questions d'éducation au « Monde », a répondu aux questions des lecteurs sur l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans.

Emmanuel Macron a annoncé, mardi 27 mars, à l'ouverture des Assises de l'école maternelle, que l'âge de l'instruction obligatoire serait abaissé, dès la rentrée 2019, à trois ans, contre six ans actuellement. Mattea Battaglia, spécialisée dans les questions d'éducation au Monde, a répondu à vos questions.

SGC : Bonjour, ne pensez-vous pas qu'il s'agisse d'un effet d'annonce qui n'aura que très peu d'effet sur le terrain en France métropolitaine ?

Mattea Battaglia : Vous avez raison : avec une moyenne de 97 % des enfants de trois ans déjà scolarisés aujourd'hui, on peut s'interroger sur la portée de l'annonce présidentielle. Reste que selon l'Elysée, 25 000 enfants ne fréquentent pas la maternelle, et plus dans certains départements d'outre-mer (70 %) qu'à Paris (93 %), ce qui pose la question de l'égalité des chances.

Il y a indéniablement, dans la réunion d'Assises consacrée à la maternelle, à Paris mardi et mercredi, un aspect communication, qui ne rend pas l'événement inintéressant pour autant, vu le nombre de convives – avec une coloration sciences cognitives marquée. L'événement doit donner lieu à une mise en débat des dynamiques qui traversent la maternelle, les questions de pédagogie, d'épanouissement, les programmes... et la place de la langue et du vocabulaire qu'entend valoriser le ministère de l'éducation. En tout cas sur le papier, la question d'une évolution qualitative de la maternelle est donc également posée.

Jérôme : Bonjour, l'instruction obligatoire dès 3 ans va-t-elle permettre de rééquilibrer les moyens humains sur les niveaux maternelle ?

Les taux d'encadrement en maternelle contrebalaient l'idée, communément admise, d'une école exemplaire. Si notre maternelle a valeur de modèle quantitativement, parce qu'elle accueille, et depuis longtemps, la quasi-totalité d'une génération, du point de vue des conditions de la prise en charge, elle est plutôt critiquée lorsque l'on joue la comparaison internationale.

Jouer avec les chiffres est hasardeux (les modèles de prise en charge des 1-6 ans, d'un pays à l'autre, sont très différents, « intégrés » ou non, souvent privatisés, etc.), mais, selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), notre maternelle place environ 23 élèves face à 1 enseignant, quand, ailleurs, cette moyenne se situe plutôt autour de 14 enfants pour 1 professeur. Les statistiques ministérielles font plutôt état d'un taux d'encadrement de 25,5 enfants par enseignant. Les calculs ne sont pas tout à fait réalisés selon les mêmes



REVUE DE PRESSE

critères. Et derrière ces moyennes, on retrouve de fortes disparités.

LauMou : Comment concilier instruction obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes de maternelles avec les effectifs d'enseignants actuels et l'engagement de campagne du candidat Macron de baisser les effectifs de la fonction publique ?

La question des « moyens » va nécessairement se poser, vu les tensions qui entourent déjà la préparation de la rentrée 2018 (mobilisations dans les écoles rurales, dans les maternelles...). L'horizon de cette réforme impactant la maternelle a été fixé à la rentrée 2019 par l'Elysée, ce qui laisse le temps d'ajuster et d'argumenter la réponse budgétaire. Pour l'heure, au cabinet de M. Blanquer, on estime à un millier le nombre de postes supplémentaires nécessaires à l'accueil de tous les enfants de trois ans. Là encore, le sujet est à mettre en discussion avec les personnels enseignants, les ATSEM, etc.

Gérard : La scolarisation à deux ans va-t-elle disparaître ? 93 000 élèves sont concernés en 2015 (selon le site du MEN).

C'est l'un des points qui inquiètent le plus, aujourd'hui, les syndicats d'enseignants. Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, que nous avons interrogé sur le sujet, assure que « le débat est ouvert », même s'il semble clair que pour lui, l'école à 2 ans n'est pas « l'alpha et l'oméga ».

Sous le précédent quinquennat, la gauche, qui avait affiché la scolarisation des enfants de moins de 3 ans comme une priorité, n'a pas tenu sa promesse d'en accroître la part : à l'âge de 2 ans, moins de 12 % des enfants sont aujourd'hui accueillis en maternelle, ratio qui stagne depuis 2011, contre plus de 30 % dans les années 1990. Certains disent déjà que les postes dans les « toutes petites sections » pourraient servir de vivier, de variable d'ajustement à l'heure où des écoles se mobilisent en nombre contre des fermetures de classe.

Alexis : Cette réforme sera-t-elle également l'occasion de réfléchir à de nouvelles formes de pédagogie à l'école maternelle ? Je pense notamment à la pédagogie Montessori qui a fait ses preuves et qui est déjà en expérimentation dans certaines classes de maternelle publique.

La réforme qui se dessine ne doit pas se limiter au plan quantitatif – c'est en tout cas ce qu'affirme le gouvernement. « Abaisser à 3 ans l'âge obligatoire de l'entrée à l'école, c'est aussi reconnaître l'importance décisive des premières années de vie pour les apprentissages », nous ont expliqué le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer et le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, maîtres d'œuvre des Assises de la maternelle.

A les écouter, on peut, très tôt, développer chez l'enfant le langage et même une conscience pré grammaticale, non pas en transformant la maternelle en petit CP, non pas en « dressant » les enfants, mais en misant sur le jeu, la lecture à voix haute, la pratique de la musique, les contes mimés... Du point de vue de la pédagogie, ils se sont bien gardés, pour l'instant, de pointer une « bonne méthode », une « pratique particulière » ou une « bonne démarche », mais on ne peut ignorer que le ministre de l'éducation se réfère, souvent, aux sciences cognitives ainsi qu'à la pédagogie Montessori.

Flore : Qu'en est-il des rythmes scolaires pour ces jeunes enfants ? Seront-ils calqués sur ceux du primaire ? Les rythmes sont très différents entre un enfant de petite maternelle et une grande section/voire au CP. Y aura-t-il une réflexion spécifique sur le rythme et temps de repos ?

On sait que la réforme des rythmes scolaires, en cours de « détricotage », a été plus difficilement appliquée en maternelle qu'en élémentaire précisément parce qu'il a été difficile de prendre en compte la spécificité du temps de repos et du tempo des plus jeunes écoliers.

Difficile d'imaginer que la question du sommeil des plus petits puisse être éludée : elle figure en tout cas au programme des Assises de la maternelle, avec une prise de parole mardi après-midi sur « le sommeil du jeune enfant », faisant intervenir une psychologue clinicienne et psychanalyste, Mme Nemet-Pier, ainsi que la responsable scientifique INSERM chargée de recherche sur la thématique du sommeil de l'enfant, Mme Plancoulaine. Reste à espérer qu'on n'en reste pas au stade de la prise de parole.

Le Monde (édition abonnés) 27/03/2018

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/education/article/2018/03/27/25-000-enfants-ne-frequentent-pas-la-maternelle-ce-qui-pose-la-question-de-l-equalite-des-chances_5277038_1473685.html#rYkr6D2H7fZBZ2YY.99



REVUE DE PRESSE

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. Mattea Battaglia doute de l'intérêt de cette réunion d'Assises.

Vrai

Faux

Justification : _____

2. La France a un taux d'instruction en maternelle élevé, comparé à de nombreux pays. Vrai Faux

Justification : _____

3. Quelle est la principale critique faite à l'école maternelle française ?

4. Quel problème fondamental, déjà sujet de mobilisations, soulève le projet d'instruction obligatoire dès 3 ans ?

5. Qu'en est-il de la scolarisation des moins de 3 ans ?

6. Quelles activités pédagogiques semblent encouragées pour la maternelle ?

7. Les rythmes de l'école maternelle seront alignés sur ceux de l'école primaire. Vrai Faux

Justification : _____

PRODUCTION ÉCRITE

❖ Rédiger un article pour présenter et évaluer le fonctionnement de l'école maternelle dans votre pays. (200 mots)



REVUE DE PRESSE

VOCABULAIRE

❖ Associer chaque mot ou expression du texte à son synonyme ou à sa définition :

- | | |
|------------------------|--|
| 1. Indéniablement | _____ a) Un coefficient, un pourcentage |
| 2. Un(e) convive | _____ b) Relatif/-ive à la connaissance |
| 3. Cognitif/-ive | _____ c) Mentionner |
| 4. Contrebalancer | _____ d) Rapprocher, réunir |
| 5. Hasardeux/-euse | _____ e) Un(e) invité(e) |
| 6. Faire état de | _____ f) Avoir des effets sur |
| 7. Une disparité | _____ g) Compenser, corriger |
| 8. Concilier | _____ h) Incontestablement, certainement |
| 9. Impacter | _____ i) La totalité, le début et la fin |
| 10. L'alpha et l'oméga | _____ j) Aléatoire, audacieux/-euse, risqué(e) |
| 11. Un ratio | _____ k) Une différence, une distinction |
| 12. Stagner | _____ l) Une réserve, une provision |
| 13. Un vivier | _____ m) Parier sur, compter sur |
| 14. Décisif/-ive | _____ n) Demeurer |
| 15. Miser sur | _____ o) La déconstruction |
| 16. Le détricotage | _____ p) Éviter |
| 17. Éluder | _____ q) Crucial(e), déterminant(e) |